

Propos financiers

Les cotisations au REER devraient appuyer – et non réorganiser – votre stratégie de portefeuille

Pensez-vous faire une cotisation globale à votre régime enregistré d'épargne retraite (REER) cette année? Peut-être réaliser une petite cotisation supplémentaire pour augmenter votre remboursement d'impôt ou encore souscrire un prêt pour combler votre marge de cotisation non utilisée? Toute décision comme celles mentionnées ci-dessus a le potentiel, d'un point de vue stratégique, de vous faire sortir de piste. C'est vrai que le moment peut vous sembler idéal pour essayer quelque chose de nouveau ou suivre une tendance qui fait l'objet d'un battage médiatique. Toutefois, ce faisant, vous pourriez vous mettre de sérieux bâtons dans les roues. Voici pourquoi.



La stratégie de votre REER a été conçue pour vous apporter les rendements dont vous avez besoin pour produire le revenu souhaité à la retraite. La répartition des placements de votre portefeuille tient compte de votre tolérance au risque individuelle et a été diversifiée afin de maximiser votre potentiel de rendement tout en minimisant les risques propres à un seul placement ou type de placement. Un placement mal venu peut perturber l'équilibre mûrement réfléchi et recherché. Si l'envie vous prend de vous aventurer sur les sentiers non battus de cette approche optimisée, envisagez l'une des deux options suivantes :

Injectez de nouveaux fonds à votre répartition actuelle pour le moment. Il s'agit de l'option statu quo. Il suffit d'ajouter vos cotisations de cette année à votre répartition actuelle tout en conservant les proportions existantes. Lors de votre prochain

examen de portefeuille, considérez toute nouvelle idée de placement en fonction de vos objectifs et profil de risque et effectuez ensuite le rééquilibrage en conséquence.

Déposez votre argent. Si l'option ci-dessus ne vous tente pas cette année, vous pouvez simplement déposer votre argent dans des instruments très ou ultra prudents pour l'instant. Lorsque vous serez prêt ou prête pour un examen de vos placements, analysez vos nouvelles idées et placements en tenant compte de vos objectifs et prenez vos décisions prudemment, en évitant d'y aller à la hâte.

Prochaines étapes : votre REER est un des outils les plus puissants dont vous disposez pour atteindre vos objectifs de retraite. Il vaut toujours la peine de prendre le temps de réviser votre plan de cotisation ainsi que votre stratégie de placement. D'une façon ou d'une autre, nous sommes ici pour vous aider.



Michel Ménard

Conseiller en gestion de patrimoine

Téléphone : 450 359-3908

Sans frais : 1 866 678-7337 poste 93908

michel.menard@bnc.ca

Stéphanie Ménard

Conseillère en gestion de patrimoine

Téléphone : 450 359-4689

Sans frais : 1 866 678-7337 poste 94689

stephanie.menard@bnc.ca

Jean-Simon Roy Cardinal, Pl. Fin. CIM^{MD}

Conseiller en gestion de patrimoine

Téléphone : (450) 359-3912

Sans frais : 1 866 678-7337 poste 93912

jeansimon.roycardinal@bnc.ca

Alain Héroux

Céline Chagnon

Financière Banque Nationale

Gestion de patrimoine

395 boul. du Séminaire Nord, bureau 201

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8C5

Télécopieur : 450 349-7770

<https://conseillers.fbngp.ca/fr/michel-menard/>

L'année 2022 arrive à grands pas, avec tout l'espoir et l'optimisme que chaque nouvel an porte en lui. Si vous planifiez apporter des changements importants sur le plan personnel ou financier, nous pouvons vous aider. Examinons ensemble vos objectifs afin de vous mettre sur la bonne voie. Nous sommes reconnaissants de la confiance que vous nous accordez. Ce fut un réel privilège de collaborer avec vous.

Bonne année!

Huit questions pour réévaluer ce que la retraite signifie maintenant pour vous

Il est fort probable que vous et vos proches ayez discuté, au cours de la dernière année, de la façon dont la pandémie a entraîné une réévaluation de « ce qui importe réellement dans la vie ». Si vous approchez l'âge de la retraite, ce questionnement ne revêt pas seulement un caractère philosophique, mais comporte aussi des conséquences pratiques et financières bien réelles. En fait, ce questionnement pourrait bien représenter les piliers sur lesquels reposent les postulats financiers de votre planification sur les plans de l'épargne et de l'investissement. À cet égard et dans cet état d'esprit, envisagez ces huit questions clés portant sur la retraite ainsi que ces quelques pistes de réflexion financières :

1. À quel moment aura-t-elle lieu? La pandémie risque d'avoir remis en question votre planification temporelle. Par exemple, ressentez-vous maintenant le besoin d'arrêter de travailler plus tôt? **Piste de réflexion :** ne vous fiez pas indûment à vos émotions et suppositions. Évaluez divers scénarios financiers, y compris une planification du revenu après la retraite, pour examiner les vraies options qui s'offrent à vous.

2. Travaillerez-vous? En temps normal, il est parfois difficile d'imaginer un arrêt complet du travail. Bon nombre de Canadiens et Canadiennes souhaitent continuer à travailler, sous une forme ou une autre, pendant leur retraite. À la lumière des mesures de confinement, vous savez maintenant comment vous réagirez si vous devez passer beaucoup de temps à la maison. **Piste de réflexion :** évaluez de façon réaliste ce que vous pourriez faire comme travail après la retraite et assurez-vous que toute nouvelle idée à cet égard apparaît dans votre planification financière.

3. Allez-vous déménager? Les voyageurs et les retraités migrants ont dû composer avec un horaire saisonnier chamboulé au cours des deux dernières années. Nous avons tous eu à passer beaucoup plus de temps à la maison, pour le meilleur ou pour le pire. Si la réduction de votre espace de vie faisait partie de vos plans de retraite, qu'en pensez-vous maintenant? **Piste de réflexion :** réexaminez vos options sur le plan du logement, y compris les plus récentes évaluations immobilières de votre maison actuelle et de l'endroit où vous souhaitez habiter.

4. Quelle est votre passion? De nombreux experts affirment depuis longtemps qu'une raison d'être – communauté, foi, travail, famille – est essentielle au bien-être à la retraite. Si vous n'y avez jamais pensé, le temps est venu de le faire. Si vous y avez pensé, est-ce que vos priorités ou vos passions ont changé récemment? **Piste de réflexion :** toute activité a des implications financières. Il convient par conséquent d'évaluer, dans le cadre de votre planification de revenu, ce dont vous aurez besoin pour vous adonner à cette activité à la retraite.

5. Qui voulez-vous autour de vous? Pendant les restrictions causées par la pandémie, s'ennuyer de ses proches s'est avéré la plus grande source de lamentations. Souhaitez-vous vous rapprocher de ceux qui vous tiennent à cœur? **Piste de réflexion :** quelles ressources financières sont requises pour veiller à ce que vous soyez littéralement là où vous souhaitez être à la retraite?



6. Où irez-vous? De nombreux plans de retraite impliquent de visiter des endroits à l'extérieur du Canada, voire d'y déménager, y compris des endroits où les coûts sont faibles et l'aventure abonde. Toutefois, à l'heure actuelle, les restrictions liées à la COVID-19, les aménagements de soins de santé et les assurances médicales/voyage pourraient maintenant vous donner une perspective différente quant aux endroits que vous aimeriez visiter. **Piste de réflexion :** consultez les renseignements les plus à jour sur la santé et l'assurance propres aux destinations qui vous intéressent.

7. Pourquoi cela vous importe-t-il? Parfois, les éléments qui se trouvent dans votre vision de la vie à la retraite ne sont en fait qu'un reflet de votre vie actuelle, ou font intervenir des éléments qui correspondent plus à ce qui est « attendu » de vous à la retraite. L'année dernière pourrait vous avoir permis d'imaginer la retraite d'une façon plus approfondie, en tenant compte de vos vraies valeurs et aspirations. **Piste de réflexion :** n'hésitez pas à remettre en question tous vos postulats afin d'obtenir une planification de la retraite qui correspond à vos désirs réels.

8. Comment allez-vous la concrétiser? On pourrait affirmer que de ne pas faire de planification est de planifier un échec. **Piste de réflexion :** présentez vos plans et objectifs actuels à vos conseillers financiers et juridiques. Ils ont les aptitudes et les outils requis pour mettre à l'œuvre des stratégies financières et pratiques qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

Prochaines étapes : vos plans de vie représentent les piliers sur lesquels repose tout notre travail à l'égard de vos placements. Si vos objectifs ont changé, il est temps de les réexaminer.

Pensions : des prestations plus élevées dont il faut tenir compte dans votre planification

Votre planification, qui a pour but de financer votre retraite, intègre et coordonne toutes les sources éventuelles de revenus, ce qui inclut les fonds issus de vos placements, l'argent gagné de vos activités professionnelles et les prestations tirées des régimes publics et privés.

De récentes améliorations au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec (RPC et RRQ, respectivement) ont été apportées pour fournir plus de revenu à la retraite, même si cela signifie que vous devrez cotiser davantage pendant vos années sur le marché du travail. Jusqu'en 2019, ces plans avaient pour objectif de remplacer 25 % du revenu des particuliers, à concurrence de la limite connue sous le nom de « maximum des gains cotisables pour une année ». En vertu du nouveau régime,

le RPC et le RRQ augmenteront graduellement afin de représenter 33 % du revenu moyen, à concurrence du maximum des gains cotisables.

Comme les pensions du gouvernement sont déterminées en fonction des montants payés pendant vos années sur le marché du travail, ces améliorations auront de plus grandes répercussions sur les personnes qui viennent de commencer à travailler. Toutefois, même ceux qui cotisent au cours des quelques prochaines années en tireront certains avantages.

Prochaines étapes : les conseils professionnels représentent le meilleur moyen de veiller à ce que votre planification soit à jour et actualisée en fonction des renseignements les plus récents qui touchent toutes les sources de revenus à la retraite.

Tandis que la planète réagit au changement climatique, la façon de penser des investisseurs doit évoluer également

Nous prenons tous conscience des grands changements qu'il sera nécessaire de faire pour répondre aux défis posés par le réchauffement de la planète. Bien que l'information qui circule dans les médias cible principalement notre rôle en tant que consommateur, voyageur et électeur, qu'en est-il de notre rôle en tant qu'investisseur? Pendant longtemps, ce type d'investissement ne se limitait qu'à une sélection de produits et services offerts à ceux qui souhaitaient investir dans des occasions «vertes». Or, on constate maintenant qu'une nouvelle réalité s'installe : le changement climatique entraînera des modifications massives dont tous les investisseurs devront tenir compte et ces révolutions toucheront toute une panoplie de secteurs, d'économies et de thématiques géopolitiques.

Un immense défi

L'ampleur de la tâche et l'échéancier serré au sein duquel cette métamorphose doit se produire figurent au centre de ce changement de perspective; ils devraient aussi occuper une place centrale dans les préoccupations des investisseurs. Il y a à peine quelques années de cela, les experts parlaient d'événements climatiques catastrophiques d'ici la fin du siècle; or ceux-ci sonnent maintenant l'alarme : ces changements sont déjà là et des mesures d'envergure sont nécessaires dès maintenant. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que pour en arriver à la carboneutralité d'ici 2050, la part des combustibles fossiles dans l'offre énergétique mondiale aurait à passer de son taux actuel de 80 % à 20 % dans tout juste 28 années. L'agence évalue que pour en arriver à la carboneutralité à l'échelle mondiale, il en coûtera 115 billions de dollars¹.

La dynamique des transitions

Les modifications qui devront être apportées à l'économie et à la société pour répondre aux objectifs climatiques sont complexes et font intervenir un nombre hallucinant d'intervenants et de variables. Certains de ces changements sont présentés dans un article de la série Géopolitique en bref intitulé « Le défi monumental des objectifs climatiques », écrit par Angelo Katsoras de notre service Économie et stratégie².

Parmi les éléments bien connus, notons la tension entre les économies développées et en voie de développement, à savoir lesquelles d'entre les deux devront réaliser les plus grands changements et financer les mesures à prendre. Tandis que des pays comme la Chine (le plus grand producteur de gaz à effet de serre³ au monde) et l'Inde figurent parmi les plus grands émetteurs, les plus grands contrevenants par personne sont les citoyens occidentaux et leur style de vie (voir tableau). Les pays en voie de développement avancent qu'ils ont le droit de poursuivre leur développement et d'avoir des classes moyennes émergentes qui aspirent à la même qualité de vie que celles des économies occidentales, ce qui rend l'atteinte des objectifs mondiaux encore plus difficile.

Les secteurs affectés

Les investisseurs se posent également des questions plutôt évidentes à l'égard du sort réservé aux industries axées sur les combustibles fossiles à court et à long terme. Comme M. Katsoras l'explique dans son rapport, l'évolution au sein du secteur mondial du pétrole est déjà

manifeste. « En 2014, les placements pétroliers par les entreprises énergétiques mondiales représentaient au total environ 807 milliards de dollars. Wood Mackenzie, un cabinet de conseil, estime que ce chiffre s'établira à seulement 348 milliards de dollars en 2021 (voir le graphique).

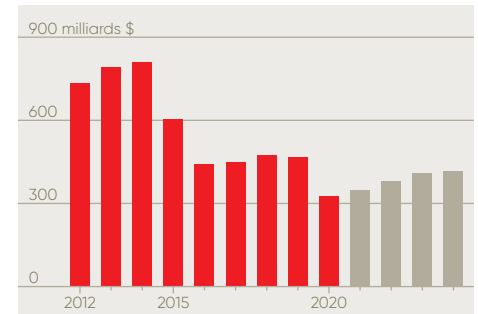
Les sociétés pétrolières occidentales subissent les pressions toujours plus fortes des environnementalistes, des investisseurs et des politiciens à l'égard du changement climatique. Parmi les actualités plus récentes qui ont fait les manchettes, notons qu'ExxonMobil, Chevron et Royal Dutch Shell ont toutes perdu des poursuites judiciaires ou les votes de leurs actionnaires, les forçant ainsi à prendre des mesures plus audacieuses pour réduire leurs émissions. Sans réduire la production, il est peu probable que ces entreprises arrivent à atteindre leurs objectifs⁴. »

Les secteurs choyés

À l'envers de la médaille, il y aura des secteurs qui profiteront de la carboneutralité. Pour les consommateurs, les entreprises produisant des éoliennes et des panneaux solaires, ainsi que les fabricants de voitures électriques viennent rapidement à l'esprit. Comme M. Katsoras l'indique, ce sont les matériaux utilisés pour fabriquer ces produits finis qui définiront la dynamique au sein des secteurs verts en effervescence.

Une quantité massive de minéraux, comme du lithium, du cuivre et du cobalt, seront nécessaires pour opérer le virage vers l'énergie verte. « Une voiture électrique typique requiert jusqu'à six fois la quantité de minéraux pour sa fabrication

Coût annuel global de l'extraction pétrolière (est. 2012-2024)



Remarque : Les chiffres après 2020 sont des évaluations.

Source : Wood Mackenzie, cité dans Angelo Katsoras. Géopolitique en bref : Le défi monumental des objectifs climatiques. 21 juin 2021. bnc.ca.

comparativement à une voiture avec un moteur à combustion. Il en va de même pour une centrale avec éoliennes terrestres, laquelle nécessite neuf fois plus de ressources sur le plan de la fabrication qu'une centrale au gaz⁵. »

Comprendre la dynamique de ces industries, toutefois, n'est pas chose aisée. On sait, par exemple, que le Chili est le plus grand extracteur de cuivre, l'Indonésie de nickel et l'Australie de lithium; la Chine est le plus grand transformateur industriel de ces trois minéraux, faisant intervenir une chaîne d'approvisionnement complexe et un équilibre géopolitique incertain. Tandis que les États-Unis disposent d'importants gisements de lithium, les défis posés par les environnementalistes et les communautés autochtones rendent l'approbation de ces extractions minières lente et difficile. Encore une fois, il convient de se munir de connaissances économiques et industrielles exhaustives pour évaluer les occasions de placement dans les industries de l'économie verte.

Prochaines étapes : les effets des changements climatiques influencent la manière et les choix d'investissement que nous faisons lorsque nous analysons et gérons vos placements. Si vous souhaitez en savoir davantage, nous pouvons vous faire parvenir l'article mentionné ci-dessus ou discuter avec vous de cette problématique lors de votre prochain recalibrage de portefeuille.

Dix plus grands émetteurs de CO₂ par personne (2018)

Rang	Pays	Émissions de CO ₂ (total)
1	Arabie Saoudite	18,48 T
2	Kazakhstan	17,60 T
3	Australie	16,92 T
4	États-Unis	16,56 T
5	Canada	15,32 T
6	Corée du Sud	12,89 T
7	Russie	11,74 T
8	Japon	9,13 T
9	Allemagne	9,12 T
10	Pologne	9,08 T

Sources : Union of Concerned Scientists, 2020, cité dans Angelo Katsoras. Géopolitique en bref : Le défi monumental des objectifs climatiques. 21 juin 2021. bnc.ca.

¹ Agence internationale de l'énergie. Net Zero by 2050. Mai 2021. Cité dans Angelo Katsoras. Géopolitique en bref : Le défi monumental des objectifs climatiques. 21 juin 2021. bnc.ca.

² Angelo Katsoras. Géopolitique en bref : Le défi monumental des objectifs climatiques. 21 juin 2021. bnc.ca.

³ Gouvernement du Canada. Émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Avril 2021. Canada.ca

^{4,5} Angelo Katsoras. Géopolitique en bref : Le défi monumental des objectifs climatiques. 21 juin 2021. bnc.ca.

Impôts : info sur ce dont vous aurez besoin et sur les programmes de soutien pendant la pandémie

Comme l'échéance des déclarations fiscales approche, le moment est opportun pour réviser vos affaires et veiller à ce que votre déclaration de 2021 soit remise à temps et qu'elle soit juste et aussi avantageuse que possible en fonction de votre situation particulière. Voici un petit rappel :

Retour à la normale de l'échéancier

La déclaration fiscale et les dates de versement avaient changé pendant la pandémie, donc nous tenons à préciser (au moment d'écrire cet article) que l'échéancier prépandémique est de retour. Cela signifie que la date limite pour les particuliers est de nouveau fixée au 30 avril 2022. Faute de remettre votre déclaration à temps, vous pourriez avoir à payer des pénalités, plus intérêts, sur tout versement dû. Par conséquent, déposez votre déclaration à temps, même si vous n'êtes pas en mesure de payer tout de suite afin de vous éviter des pénalités. Si vous manquez des renseignements, il vous sera toujours possible de modifier une déclaration antérieure.

Si vous êtes travailleur ou travailleuse autonome, votre date d'échéance est le 15 juin 2022. Toutefois, souvenez-vous que tout impôt dû doit être payé avant le 30 avril. Si vous êtes un particulier autonome qui prélevez et réacheminez la TPS/TVH, n'oubliez pas de faire vos déclarations à temps également. Si vous faites votre déclaration annuellement, les échéances sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus : 15 juin 2022 pour la déclaration fiscale, mais 30 avril pour tout versement dû.

Relevés et feuillets fiscaux requis

Pour faire une déclaration réussie, vous aurez besoin de tous vos relevés pour tous les types de revenus touchés.

Feuillets T4/RL-1 – Le feuillet le plus commun qui fait état de vos revenus est le *T4 État de la rémunération payée*, dans lequel votre salaire ou vos revenus sont présentés. Pour les contribuables québécois, votre feuillet principal est le Relevé 1 ou RL-1. Si vous recevez une pension ou une rente, la SV ou des prestations du RPC, ceux-ci figureront sur votre T4A, T4A(SV) et T4A(P) respectivement. Si vous avez reçu un

revenu de votre régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou de votre fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), attendez-vous à recevoir un T4RSP ou T4RIF. Au Québec, l'équivalent de la plupart de ces feuillets est le RL-2, qui comprend votre revenu du RRQ. Veuillez noter que si vous recevez un RL-2, vous recevrez également un T4A(P).

Feuillet T5/RL-3 – Les T5 – État des revenus de placements sont envoyés par les institutions financières auprès desquelles vous avez des placements. Ils font état de votre revenu de placement, y compris le type de placement (intérêts ou revenu de dividendes), lesquels ne sont pas imposés de la même façon. Au Québec, recherchez votre RL-3.

Feuillet T5008/RL-18 État des opérations sur titres – Si vous avez vendu ou racheté des titres l'année dernière, l'information pertinente sera déclarée ici.

Feuillet T3/RL-16 État des revenus de fiducie (répartition et attribution)

– Ce feuillet présente les revenus issus de placements dans des fonds communs de placement à l'extérieur d'un REER, de fiducies de revenu commerciales ou d'une succession au cours d'un exercice financier.

Reçu de cotisation à un REER – Lorsque vous cotisez à un REER, l'institution financière vous fera parvenir ce feuillet. Remarquez que selon le moment et la fréquence de vos cotisations, vous pourriez avoir reçu ce feuillet plus tôt dans l'année.

Déclarer les revenus issus des programmes de soutien pendant la pandémie

Premièrement, il est important de savoir qu'est imposable le revenu tiré de l'ensemble des programmes de soutien du gouvernement du Canada destinés aux particuliers. Ces programmes



incluent la Prestation canadienne d'urgence (PCU) originale, ainsi que ses solutions de rechange, soit la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA). Le cas échéant, vous devriez recevoir un relevé T4A du gouvernement fédéral présentant l'information sur le revenu reçu de ces divers programmes. Aucuns fonds n'ont été retenus à la source dans le cadre de ces programmes. Le montant d'impôt que vous devrez ultimement payer sera déterminé par votre taux d'imposition marginal d'ensemble lorsque vous calculerez et déposerez votre déclaration fiscale de 2021.

Le gouvernement fédéral a également mis sur pied un certain nombre de programmes pour aider les entreprises canadiennes pendant la pandémie de COVID-19. De façon générale, les prestations obtenues de ces programmes, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCCL), représentent un revenu imposable. Si vous êtes propriétaire d'entreprise, quelle qu'elle soit, obtenez les conseils d'un professionnel en fiscalité afin de gérer ces questions fiscales.

Prochaines étapes : cherchez d'abord à effectuer une déclaration juste et réussie. Considérez ensuite une planification fiscale qui s'étale sur l'année. Si vous souhaitez discuter de l'investissement efficace sur le plan fiscal, nous sommes ici pour cela.